

Bulletin municipal

n°77

LES MAZURES

CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Village Fleuri

✿ ✿

REGION CHAMPAGNE-ARDENNE



Chères Mazuroises,
Chers Mazurois,

Les vacances sont terminées et comme chaque année la rentrée est chargée et nous voilà déjà à l'automne.

Les travaux de réhabilitation de notre déchetterie sont en cours et se termineront en fin d'année, nous avons eu raison d'être inflexibles et tenaces (malgré les nombreuses oppositions) et je peux vous dire que la bataille a été rude, mais nous l'avons conservée et nous en sommes satisfaits.

Nos travaux d'embellissement du village, Place de la Fontinette, Rue du Blocus, Route de Revin et pourtour de l'Eglise s'achèvent, bientôt seront oubliés les désagréments qu'ils ont causés.

Malgré la crise, la commune continue d'investir pour le bien être de ses habitants tout en maîtrisant ses finances et sans augmentation des impôts, surtout que les subventions versées aux collectivités territoriales deviennent plus restrictives et incertaines. Il est important d'être vigilant et prudent dans nos projets d'investissements.

L'équipe municipale travaille ardemment à l'élaboration du nouveau site Internet qui sera prochainement mis en ligne.

La rentrée est aussi synonyme de rentrée associative pour les jeunes et les moins jeunes, les associations contribuent largement à la qualité de vie et au lien social de la Commune. Je félicite d'ailleurs la nouvelle association « La Jeunesse des Maz's » pour la qualité, le sérieux, le professionnalisme de leurs animations.

Je vous souhaite une très bonne lecture des pages suivantes.

Pour le Conseil Municipal
Bien cordialement

Elisabeth Bonillo
Maire.



Sommaire

Edito	2
Travaux Estivaux	3
Informations	4
Brèves	6
Bibliothèque	8
Incivilités	9
Smictom : La redevance incitative	10
Patrimoine	12
Noces de diamant	14
Animations culturelles	15
Animation sportive et de loisirs	30
Parole aux associations.	36
Souvenirs, souvenirs	40
Vos élus au travail	41
Vie pratique	43

Bulletin Municipal édité par
la commune de Les Mazures
Mairie

6, rue Martin Marthe
08500 LES MAZURES
☎ : 03.24.40.10.94

Magazine distribué gratuitement
Directrice de la publication :
Elisabeth Bonillo
Impression : SOPAIC



Travaux de peinture sur les façades de l'école



Travaux sur le monument



Aménagement extérieur des vestiaires foot



Abris de touche



Aménagement et mise au norme du terrain



Le personnel a été sollicité de nouveau cet été pour que notre village puisse être propre et accueillant : l'entretien des rues toujours poursuivi pour le bien être de tous, le fleurissement que vous avez pu apprécier et que vous apprécierez sur les photos de ce bulletin, les travaux au monument aux morts du cimetière, au terrain de foot avec l'aménagement extérieur des terrains (poteaux, mise aux normes...), travaux de peinture au Centre Socio Culturel (récemment terminés) et les travaux annuels de l'école qui cette année ont été des travaux extérieurs de peinture effectués par un artisan du village.

Etat Civil : Reconnaissance avant naissance pour des parents non mariés

Quelques notions d'Etat Civil...

Depuis le 1er juillet 2006, lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.

Le père doit en principe reconnaître l'enfant.

La reconnaissance peut être faite avant la naissance, dans l'acte de naissance, ou ultérieurement.

Elle est faite par acte reçu en Mairie par l'officier de l'état civil.

La filiation maternelle s'établit automatiquement à l'égard de la mère par l'indication de son nom dans l'acte de naissance.

Cette indication du nom de la mère n'est pas obligatoire afin de préserver le droit de la mère à demander le secret de son identité lors de l'accouchement.



Ces démarches sont importantes car sans reconnaissance **AVANT** naissance l'enfant prendra automatiquement le nom de la mère, et le changement, bien que possible, entraîne des formalités inutiles...alors pour tout renseignement, adressez vous en Mairie.

Les Certificats d'hérédité

La procédure normale pour obtenir un certificat d'hérédité (faisant preuve de la qualité héréditaire) résulte en règle générale de documents notariés, tels que l'extrait d'un intitulé d'inventaire ou le certificat de notoriété.

Une procédure simplifiée a été instituée non par la loi mais par la pratique administrative en faveur notamment des collectivités publiques et particulièrement des communes lorsque leur créance ne dépasse pas le montant de 5 335,72 €.



Le document est alors établi de manière discrétionnaire par le maire, il reste libre d'apprécier, dans chaque cas d'espèce, s'il dispose d'informations suffisantes pour établir un certificat d'hérédité. **Aucun texte en effet n'impose au maire de le délivrer** et sa responsabilité serait engagée si les renseignements portés sur le certificat venaient à se révéler inexacts.

Si le maire décide de refuser de délivrer le certificat, les usagers doivent alors solliciter

LISTES ELECTORALES

Pour être inscrit sur les listes électorales de 2013, vous devez vous inscrire **avant le 31 décembre 2012** en Mairie, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Seuls les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement, à condition qu'ils aient été recensés militairement auprès de la

Pour les nouveaux arrivés (déménagement) vous devez personnellement effectuer la démarche.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent ton seizième anniversaire (mais pas avant)**.

La mairie te remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial, pour toi, de conserver précieusement : en effet, elle est réclamée si tu veux t'inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

Alors n'oublie pas de venir nous voir ou d'envoyer l'un de tes parents qui peut faire cette démarche à ta place avec le livret de famille.

La Commune s'est portée acquéreur de parcelles appartenant au Conseil Général des Ardennes pour **une surface totale de 4ha 11a 93ca** pour la somme de **7 450€**.

Madame le Maire s'est rendue le **vendredi 28 septembre** à Carignan pour la **3^{ème} journée des intercommunalités**.
Deux sujets d'actualités principaux : un **point complet sur l'intercommunalité** (intervention de l'Association des Maires de France -AMF) et **une intervention par le Secrétaire Général de la Préfecture et le FEDER sur le financement de projets des collectivités par les fonds européens**

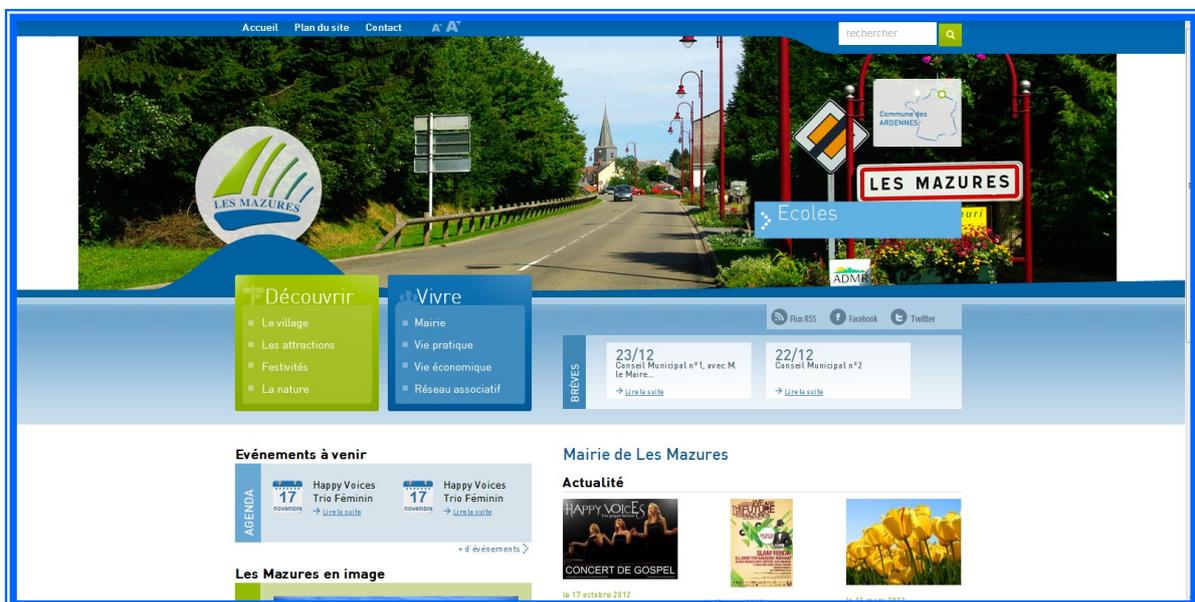
Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est un outil qui permet au maire d'assurer son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un évènement de sécurité civile ; celui-ci est couplé avec le **Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**
Toutes les communes doivent réaliser ces documents, c'est une obligation.

LEDA
Par convention la Commune a **mandaté le l'association LEDA de Revin** pour valoriser le site de l'ancien « camp des juifs » et l'entretien des lavoirs et fontaines par le biais de chantiers d'insertion.

Notre Commune figure cette année encore au palmarès départemental 2012 des villes et villages fleuris (titulaire deux fleurs), elle a également obtenu **le prix départemental de l'action pédagogique (pour son action en faveur des entreprises d'insertion - AAPH de Mohon et LEDA de Revin)**



Bientôt le nouveau site internet de la commune sera en ligne



Histoire d'âne

Vous avez pu remarquer qu'à chacune de nos manifestations, les ânes de Vaux Villaine sont présents. Ils sont fort appréciés des enfants (et des adultes) et chaque fois c'est un énorme succès.



S'ils sont si souvent présents c'est parce qu'on les aime. L'âne est un fidèle ami de l'homme, il est malin, doux et présente de nombreuses facettes :

- il évalue les situations par ses propres moyens afin d'éviter les mauvaises rencontres
- il a un comportement de survie qui lui vaut la réputation d'animal « têtu »
- c'est un animal très sociable
- la vie collective des ânes se caractérise par une grande tolérance

Alors si on vous compare à un ÂNE, soyez en fiers !!



Les Restos du Coeur

REVIN CENTRE

BOURG-FIDELE

Inscriptions :

Salle 4 — Parking ancienne Mairie

Inscriptions :

Salle Yannick Noah

VENDREDI 2 NOVEMBRE 14h — 16h
LUNDI 5 NOVEMBRE 14h — 16h
VENDREDI 9 NOVEMBRE 14h — 16h

LUNDI 5 NOVEMBRE 8h30-11h30 /
13h30-16h30
MARDI 6 NOVEMBRE 8h30-11h30

Se munir des papiers d'identité et des justificatifs de revenus récents.
Pour bénéficier de la 1ère distribution, vous devez être inscrit.



Cette nouvelle animation est proposée à l'intention des enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

Le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois le matin de 9h30 à 10h30.

Venez passer un moment privilégié : histoires, comptines, jeu de doigts etc...

Le nombre de places étant limité, réservations et renseignements au 06.79.69.80.58 le matin de 9h00 à 12h00.



Domici'livres

Vous ne pouvez pas vous déplacer à la bibliothèque, temporairement ou définitivement, profitez du nouveau service : **Le portage de livres à domicile !**

Un grand choix de livres (Romans gros caractères, livres audio, documentaires etc...) vous sera proposé.

Ce service est gratuit. Pour tout renseignement, téléphoner au 06.79.69.80.58 le matin de 9h00 à 12h00

Les nouveautés

La bibliothèque intercommunale vous propose un large choix de romans dont des nouveautés telles que :

Marc Lévy "Si c'était à refaire"

Guillaume Musso " 7 ans après ..."

Philippe Djian " OH..."

Jean Christophe Grangé " Haïken"

Stéphanie Fugain " Tu n'avais peur de rien"

Grégoire Delacourt " La liste de mes envies " et bien d'autres encore...

Un rayon roman, gros caractères, pratiques et reposants pour la vue ainsi que des livres audios.

Un rayon de documentaires varié : santé, cuisine, jardinage, bricolage, histoire, géographie...

Pour les ados, un rayon manga ainsi que des BD et romans.

Pour les plus jeunes, un large choix d'albums, contes, poésies.

Et aussi la possibilité de réserver des ouvrages en passant par le portail de la bibliothèque départementale des Ardennes en ligne ou en les demandant directement à la bibliothèque locale.



Bibliothèque communale
de
Les Mazures



Les Déjections Canines



Y en a marre des crottes de chien sur les trottoirs (les photos ci-dessous représentent la rue du Blocus avec ses nouveaux aménagements), dans les pelouses..... devant sa porte de maison..... C'est un manque de civisme de certains de nos concitoyens. Les déjections canines laissées sur les trottoirs et pelouses constituent un problème d'hygiène publique dont il faut avoir conscience.



Les propriétaires de chiens ont des obligations :

REPUBLICQUE FRANCAISE
Liberté Égalité Fraternité
N° 2012.31

Département des Ardennes
Canton de RENWEZ

ARRÊTE DU MAIRE

LES MAZURES
Commune de LES MAZURES

Le Maire de Les Mazures,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2;
- Vu le Code de la santé publique;
- Vu le nouveau Code Pénal, notamment son article R 610-7;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 489 en date du 12 novembre 1979 modifié par l'arrêté n° 85.199 du 28 février 1985;
- Considérant qu'il est indispensable, afin de conserver un bon état de propreté et de salubrité du domaine public communal, de réprimer les déjections canines;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les déjections canines sont interdites sur le domaine public communal.

Article 2 : Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute partie du domaine public communal.

Article 3 : Les contrevenants au présent règlement seront verbalisés par l'application d'une contravention de 1^{ère} classe soit 38 euros à ce jour.

Article 4 : Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie des Ardennes, Madame le Maire de la Commune de Les Mazures sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Une ampliation sera transmise à la Gendarmerie de Renwez

Certifié rendu exécutoire
Affiché le 24 octobre 2012

Fait à LES MAZURES, le 24 octobre 2012
Le Maire,
Elisabeth BONILLO

La Municipalité n'est pas l'ennemie du chien, comme vous, nous les aimons, ils ont leur place dans notre village, mais leurs propriétaires ont aussi quelques devoirs : à commencer par celui du ramassage :

Ramasser devient obligatoire et le contrevenant est passible d'une amende (voir l'arrêté ci-contre pris par la mairie, notamment pour les personnes qui ne respecteraient pas les prescriptions énoncées, qui sont de bon sens et de respect mutuel).

Les crottes, y'en a ras-la-truffe !



Ramasser, c'est respecter

Avec un sac, on met la main, on le retourne...et on jette le tout dans une poubelle.

Les Maîtres doivent s'éduquer !

Le mobilier urbain , cible de « plaisantins »



La Commune investit pour rendre notre village agréable et propre. Les aménagements de la Place de la Fontinette se finalisent... des candélabres viennent d'être posés et déjà certains « plaisantins » n'ont rien trouvé de mieux que de s'en servir comme cible.

**Un peu de civisme,
respectons les biens d'autrui !**

SMICTOM : La redevance incitative

Mardi 18 septembre 2012, à l'initiative du SMICTOM et en présence des élus de la commune a eu lieu une réunion d'information pour les habitants de Les Mazures sur la mise en place progressive de la redevance incitative. Environ 80 personnes ont assisté à cette réunion.



Que retenir concrètement ?

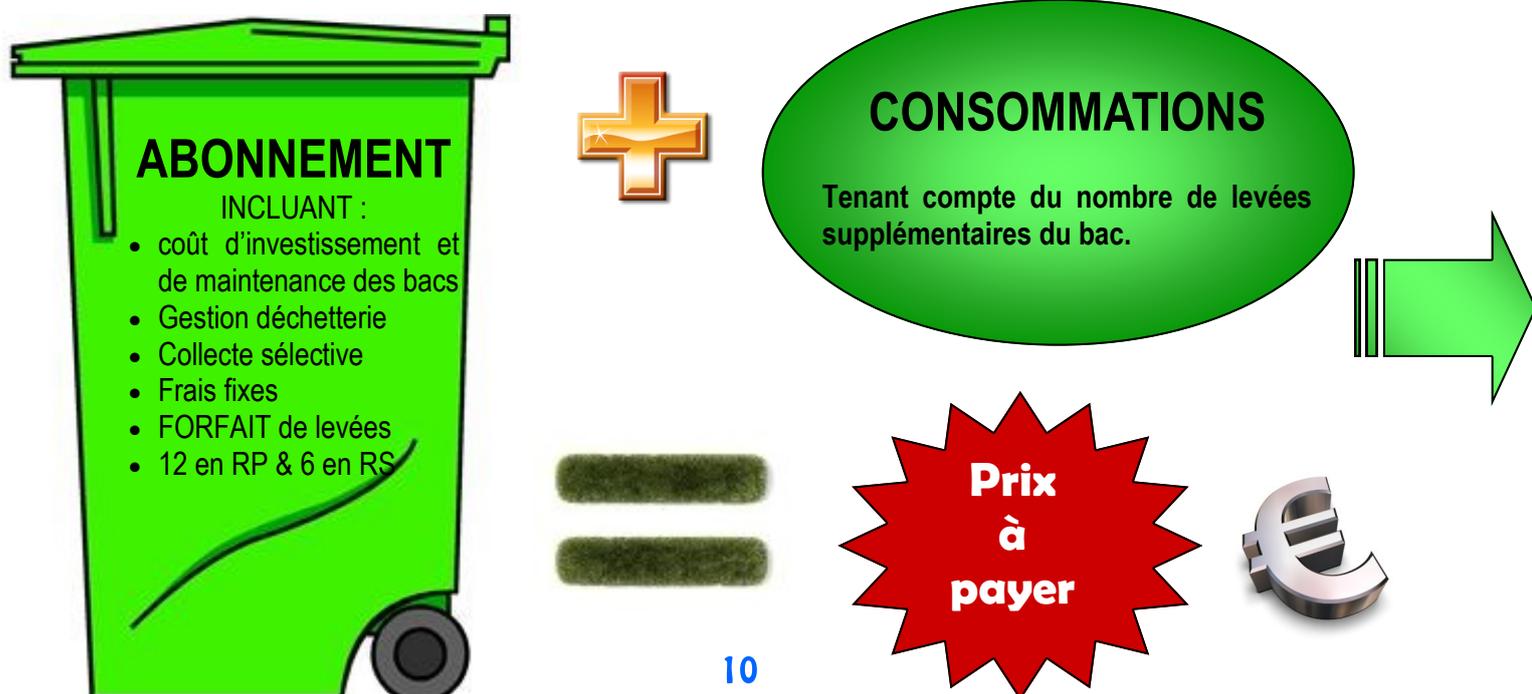
① D'ici à la fin d'année, tous les habitants devront être dotés d'un bac (poubelle) et d'une carte de déchetterie.

② L'année 2013 est une année test, l'utilisation des bacs **EST OBLIGATOIRE**, les sacs d'ordures ménagères (noirs, gris...) ne seront plus ramassés lors de la collecte hebdomadaire prévue tous les mercredis.

En fin d'année 2013 la facture à payer sera calculée sur les mêmes modes de calcul que 2012.

Mais en janvier 2014, vous recevrez une facture dite « à blanc », calculée sur les bases de l'utilisation de la nouvelle poubelle, celle-ci **ne sera pas à payer** mais vous permettra de voir la différence.

③ Dès le **1er janvier 2014**, la redevance incitative sera **EFFECTIVE**, vous recevrez deux factures à l'année sur la base du nouveau calcul :



Un doute, une question :



SMICTOM

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de
Traitement des Ordures Ménagères

28, place de la Mairie

08260 AUVILLERS-LES-FORGES

Tel : 03.24.42.00.36

03.24.59.92.16

à retenir :



Je trie ou continue à trier mes déchets.



Je composte mes déchets de cuisine et de jardin



Je rapporte mes déchets d'équipement électrique & électronique en déchetterie.



Je limite le gaspillage alimentaire



Le jour et la fréquence de collecte ne change pas mais je ne présente mon bac que s'il est rempli (pour éviter une facturation excessive).



Pour être ramassé, les poignées du bac doivent être tournées vers la chaussée !



Réduisons nos déchets :

- en compostant nos déchets fermentescibles,
- en évitant le gaspillage alimentaire,
- en éco-consommant (éviter le suremballage, privilégier les produits durables aux produits jetables),
- en donnant, vendant les objets dont vous ne vous servez plus,
- en apposant un « stop-pub » sur votre boîte aux lettres.

Histoire de clocher : l'église de Les Mazures

Article publié le samedi 04 août 2012 dans l'ardennais « le journal de l'été »



CHERS LECTEURS

Repartons de Revin et de la vallée pour la commune voisine. Pour cela il vous faudra gravir une belle pente qui porte le nom du village voisin, « la côte des Mazures »... Cette commune est déjà citée au XII^e siècle et tirerait son nom des habitations secondaires construites par les seigneurs de Montcornet pour trouver refuge lors des parties de chasse. Autour de ces habitations, sont venus s'installer des «vilains», (paysans libres) qui ont construit de pauvres mazures... Jadis, le village s'appelait le « Bourg Sainte-Catherine ». Une abbaye fut construite sur le sol de la commune

au XIII^e siècle, il n'en reste qu'une petite chapelle... La dernière reconstruction de l'église Saint-Remi date de 1793 ; à cette époque, le clocher comportait quatre petites flèches aujourd'hui disparues. L'équipe municipale actuelle fait tout pour sauvegarder et mettre en valeur ce patrimoine.

Lorsque l'on pousse la porte, on a l'impression d'entrer dans un théâtre ! Impression donnée par la présence d'un lourd rideau rouge. Le sol est constitué d'ardoises, la nef est très large, les murs et le plafond sont blancs ce qui fait ressortir l'ensemble des poutres qui consolident la structure.



On accède au maître-autel par trois marches qui symbolisent les trois vertus théologiques : foi, espérance et charité. Ces trois vertus sont parfois représentées dans les églises par la Croix pour la foi, une ancre marine pour l'espérance et la charité par un cœur enflammé... L'autel est surmonté d'un Christ en croix. A l'arrière, une immense tapisserie réalisée par des familles de la commune recouvre l'abside. Il y en a une autre à l'entrée, aux couleurs très vives, et qui représente les Rois mages offrant leurs présents au divin enfant : or, myrrhe et encens ; elle a été réalisée et offerte par un ancien curé qui a officié en ces lieux. De chaque côté, deux magnifiques autels en bois sculpté et surmontés de retables s'offrent au regard des visiteurs. L'un est dédié à saint

Rémi et l'autre à la Vierge. Les vitraux sont très modernes et permettent à la lumière d'inonder l'intérieur de l'église ; on s'y sent bien, comme apaisé.

Toute cette décoration que certains pourront qualifier de « chargée », mélangeant l'ancien et le contemporain « fait main », montre néanmoins la volonté de la commune de faire participer les habitants en les associant à des projets. Il ne faut pas oublier que les églises étaient à l'époque, le seul endroit qui réunissait les habitants de chaque village, lieu de cohésion et de rassemblement.

Raphaël HUERTAS

eglise-des-ardennes.overblog.com

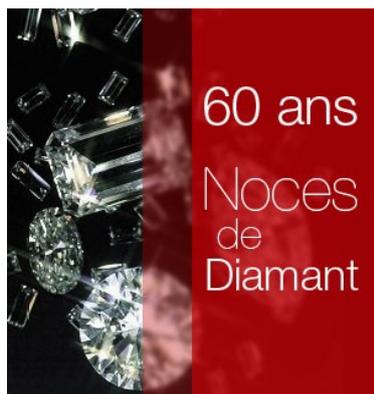


Derrière l'autel, une fresque a été réalisée par des familles de la commune



ROGISSART Robert & BARATHON Jacqueline entourés de leur famille ont fêté leurs 60 ans de mariage.

Pour une belle fête, ce fut une belle fête, pleine d'émotion, de joie et d'amour, cela a débuté par une cérémonie de renouvellement des vœux en mairie, Elisabeth Bonillo, maire de la commune officialisa ce nouveau « oui » en présence de tous leurs descendants. Jacqueline et Robert se sont unis le 5 juillet 1952 à Revin. Le couple a eu trois enfants : Evelyne, Jean-Luc et Nicole qui leur ont donné sept petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Après une vie professionnelle active, Robert chez Gustin à l'expédition et Jacqueline chez Arthur Martin, c'est une retraite bien méritée qui leur a permis de découvrir la France en caravane et de profiter de leur maison ainsi que de nombreuses activités proposées par la commune. C'est par un bon repas que toute la famille s'est réunie, pendant lequel, beaucoup de souvenirs furent évoqués.



Vendredi 04 mai

Concert Orchestre Anthracite Thierry Oury



Vendredi 4 mai 2012, le groupe « Anthracite » de Sécheval a présenté une répétition générale dans le but d'effectuer leur promotion sur Internet.

La complainte d'un macho... One Man Show Samedi 12 mai



Claude COURTENS nous a fait le plaisir d'interpréter « La complainte d'un Macho » de Sylviane Auvara le Samedi 12 Mai 2012 à 20h45 à la salle polyvalente.



Festival des arts de la rue.

CONTREBANDE

Ecofestival - 17^{ème} édition

Samedi 19 mai



1^{ère} partie Jiminix Coverband

La commission fête avait prévu une animation musicale avec le groupe « Jiminix Coverband » aux pieds des cerisiers en fleurs. Ceux-ci nous ont plutôt servi de parapluies que d'ombrelles mais la prestation a été largement appréciée même si elle a dû être écourtée en raison d'une météo capricieuse.

Puis, toujours dans le cadre des représentations délocalisées du Festival Contrebande « les ailleurs de contrebande » (organisé par l'AREL de Revin) la troupe « Compagnie Mesdemoiselles » a présenté un spectacle en nocturne sur le parvis de l'Eglise, « décalé » dans les textes et époustouflant dans les acrobaties.



2^{ème} partie "Compagnie Mesdemoiselles"

Repas champêtre du dimanche 3 juin

Le Dimanche 3 juin 2012 à partir de 12h30 a eu lieu le traditionnel repas champêtre réservé aux habitants de la commune avec au menu un plat typique des Ardennes « La Cacasse à Cul Nu » sous un chapiteau loué à cette occasion.

L'après-midi était rythmé par l'orchestre « Self Control » venu pour nous de Belgique, pour la 2^{ème} fois consécutive, par deux artistes Piratatouille et Bally Ballon et par l'incontournable « Lancer de Charentaise ».

Les lauréats du concours sont les suivants :

1^{ère} catégorie : 5-8 ans

FAUCHART Noan avec 4m 70

2 entrées pour le Jungle Park aux Vieilles Forges

2^{ème} catégorie : 9-14 ans

WARIN Simon avec 22m 80

2 accès au Parc Acrobatique des Vieilles Forges offerts par la structure

3^{ème} catégorie : 15-18 ans

BOUZIN Valentin avec 26m 70

Découverte pour 2 personnes du Gyropode, lot offert par la structure

4^{ème} catégorie : adultes femmes

POUILLAUDE Karine avec 17m

Une composition florale

5^{ème} catégorie : adultes hommes

ROUSSEAU Florent avec 30m 40

Une noix de jambon



Concert de l'Union Musicale Revinoise (UMR)

Mardi 12 juin

Cette année encore, à l'invitation de la municipalité, l'Union Musicale Revinoise (UMR) vous a proposé son concert de quartier le **mardi 12 juin 2012**. Prévu sur le parvis de l'église, il a eu lieu au gymnase en raison d'un temps incertain.

Dirigé par Auguste Masson, les musiciens ont proposé un répertoire diversifié et de qualité, le public a passé une excellente soirée. Pour les remercier de leurs prestations, ils ont été invités à un barbecue.



Voyage des anciens des 20 et 21 juin 2012

La presqu'île du Cotentin



Les 20 et 21 juin 2012, embarquement pour la découverte de la Presqu'Ile du Cotentin pour découvrir toutes ses richesses...

Départ très matinal de Les Mazures, pour une arrivée au plein cœur de la rade de Cherbourg, au Musée océanographique : «La Cité de la Mer», installé dans l'ancienne Gare Maritime Transatlantique pour découvrir la fantastique aventure de l'Homme à la conquête des grands fonds.

Avant de plonger dans ce monde magique un déjeuner s'impose au Restaurant «Le Quai des Mers», où un Menu spécial Titanic nous attend pour apprécier toutes les saveurs que le monde sous-marin nous offre.

Au programme de la première visite le «Redoutable», premier sous-marin nucléaire Français lanceurs d'engins (SNLE) créé le 29 mars 1967 à Cherbourg par le Général De Gaulle, totalisant 90000 heures de plongée et 1 270000 kilomètres parcourus, soit l'équivalent de 32 fois le tour de la Terre.

Pas à pas, audio guide en main, la visite du sous marin nous emmène dans les entrailles de cet engin long de 128 mètres et d'un diamètre de 10.6 mètres. Surpris par l'étroitesse des coursives, des cabines, des escaliers en

colimaçon, des longueurs de câbles au plafond, la vie de deux équipages de 135 hommes relayée 24h/24h semble impensable, mais bien réelle...

Au terme de 35 minutes de visite du sous-marin, nous voilà prêts pour conquérir les profondeurs de la mer de la Cité de la Mer : Destination «on a marché sous la mer» avec l'aventure virtuelle et sensationnelle de cette animation.

Hé oui, tout le monde était prêt pour relever le défi du capitaine Glass, nous conduire au cœur des abysses à bord d'une capsule d'exploration sous-marine et simulateurs virtuels de dernière génération.

Sous la bienveillance et les conseils du capitaine et de son équipage, nous descendons dans le monde inhospitalier des grands fonds tels qu'ils ont été découverts, il y a plus de 50 ans à peine par les premiers explorateurs.



Alors imaginez notre émerveillement de marcher sur les traces de ces grands explorateurs !

Mais ce n'est pas si simple de pénétrer dans ce milieu des plus mystérieux, un stage de préparation s'impose.

Le Capitaine Glass et ses collaborateurs, nous enseignent les gestes et rudiments nécessaires à la familiarisation de nos sens à la descente vers les profondeurs, entraînement intensif que nous découvrons au fur à mesure des salles, maintien de notre équilibre, réaction de notre corps plongé dans le noir intense...

Tout cet entraînement nous enchantait, mais nous allions vite déchanter lorsque nous fûmes



prêts pour regagner le sous-marin, être acteur privilégié de cette aventure virtuelle qui se vit à quelques 10 000 mètres de profondeur.

Âme sensible s'abstenir !!! Trop tard nous avons embarqué dans la capsule.

Après un quart d'heure de plongée accompagnée d'étranges créatures des fonds des mers, de secousses en tout genre, de virages à l'équerre à travers les fonds marins, nous remontons à la surface l'esprit un peu chamboulé.



De cette aventure mémorable, un film a été réalisé. Film qui nous a bien fait rire lors de sa projection.

Poursuite de l'après-midi à la Cité de la mer avec l'exposition «Titanic, retour à Cherbourg», 100 ans après les faits. Une rencontre avec les migrants et le paquebot mythique.

C'est une grande carte de la rade de Cherbourg qui accueille les visiteurs. Elle retrace les voies empruntées par les paquebots à destination des Amériques, qui faisaient tant rêver les migrants au tournant du XXe siècle. Très vite, on comprend que le port normand a joué un rôle dans le plus grand exode de l'humanité. Entre 1920 et 1932, près d'un demi-million d'émigrants passe par Cherbourg.

Puis, immersion à bord du « Titanic »,

En empruntant un escalier, nous entrons dans le paquebot mythique. L'immersion est totale. L'espace Titanic retrace les quatre jours de traversée jusqu'au naufrage. À mesure, la luminosité change, tout comme l'univers sonore.

Grâce à une tablette interactive, on apprend le fonctionnement du bureau de poste à bord, le visiteur fait connaissance avec des passagers ou découvre les portraits des personnalités embarquées. L'œil collé à un judas, il épie le décor d'une cabine de deuxième classe, puis admire la qualité des décors d'une chambre de première. Tel un passager, on passe des coursives de troisième, deuxième, puis première classes.

« On comprend cette société totalement sûre d'elle-même, dont ce navire, réputé insubmersible, était emblématique »

Après cette visite nous nous rendons à l'Aquarium Abyssal, avec ses 11 mètres de haut, il est le plus profond aquarium d'Europe mais au-

delà de cette surprenante hauteur, il est aussi un espace de vie haut en couleur.

Derrière la vitre de 33 centimètres de cette colonne d'eau de mer, on peut observer plus de 1000 poissons tropicaux, typiques de l'atoll tahitien.

Après toutes ces émotions, départ pour un repos bien mérité dans un hôtel deux étoiles situé à Cherbourg.

Le lendemain matin, nous embarquons à bord du Navire «Adèle» pour la visite de la rade de Cherbourg alliant les plaisirs de la navigation à la découverte d'un site historique exceptionnel.

Mais surprise aux abords de l'embarcadère, le plus majestueux des bateaux se dévoilait devant nous : le QUEEN ELISABETH II, hé oui ce magnifique bateau a fait une escale inattendue à la rade de Cherbourg afin d'éviter des orages violents en mer. La rade de Cherbourg est la plus grande rade artificielle du monde, avec une superficie d'environ 500 hectares qui devait assurer à la France une défense stratégique face aux ennemis anglais.

La construction de la digue formant la rade de Cherbourg est une aventure extraordinaire initiée à la fin du 18^e siècle par Louis XVI et achevée en 1858 par Napoléon III. Elle est construite à 4 km de la côte, la digue du large mesure 3 640 m, avec une largeur moyenne de 100 m à sa base et 12 m à son sommet, et une hauteur de 27 m. L'ensemble des trois digues fait plus de 6 kilomètres. Sa profondeur maximale est de 13 mètres à marée basse



La croisière commentée, nous fait revivre les combats sanglants à travers les ruines des forts, livrés aujourd'hui aux tempêtes de la mer avec désormais pour seuls habitants les mouettes et cormorans.

Revenons les pieds sur terre, pour une visite guidée de la Manufacture des parapluies de Cherbourg, qui fabrique depuis 15 ans des parapluies haut de gamme à la pointe de l'innovation.

Mais quelle fût notre surprise de nous retrouver devant une devanture à pignon sur rue tel un simple commerce. Nous nous attendions à voir une grande usine mais non, nous pénétrons dans un petit atelier où 5 ou 6 manufacturières s'affairent à un travail minutieux rythmé par le bruit des anciennes machines à coudre surjeteuses, à tisser,...

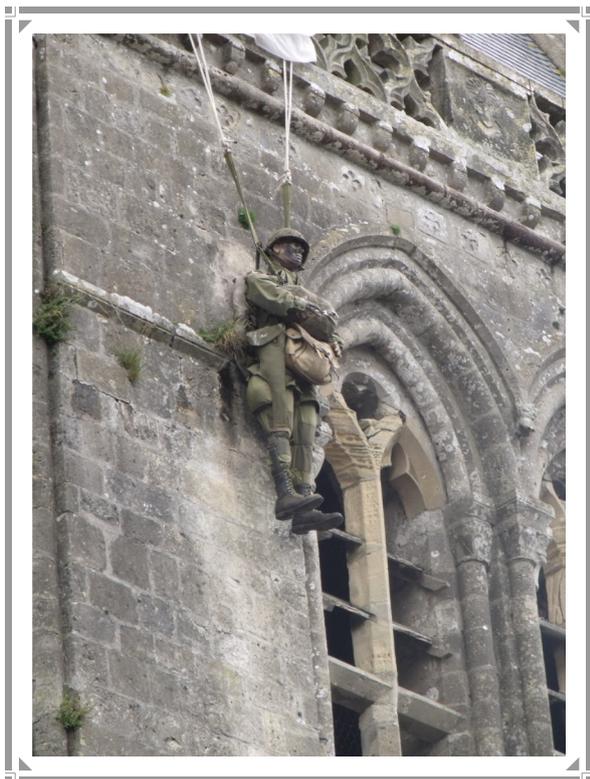
A quel joli spectacle de création, de fabrication artisanale assistons-nous ! Grâce à ce savoir-faire la marque n'a eu aucun mal à s'insérer dans l'univers du luxe où elle est reconnue pour ses produits fiables et créatifs.

Dernier déjeuner à l'Hôtel « Le Sainte Mère » sur la route du retour et dernière visite de la commune de **Sainte-Mère-Église**, commune française du département de la Manche, dans la région de Basse Normandie connue pour être l'une des premières communes de France libérées le 6 juin 1944 lors de la bataille de Normandie par plus de 15 000 parachutistes US Américain.

Parachutistes qui sont devenus la fierté, l'emblème du village. On les retrouve partout, sur les vitraux de l'église, accrochés au clocher de l'Église et même en forme de délicieux biscuits «Le Biscuit de Sainte-Mère-Eglise» auxquels personne n'a pu résister.

Mais, notre guide nous rappelle qu'avant tout Sainte -Mère l'Eglise est connue grâce à sa fontaine « Saint-Méen » située à côté de l'église, dans un petit chemin au nord-est.

Méen, né en Cambrie (actuel Pays de Galles) à la fin du VI^e siècle, vint dans la région voir Saint-Marcouf. La légende raconte qu'ayant eu soif lorsqu'il passa à Sainte-Mère-Église, il aurait alors frappé le sol de son bâton et une source aurait jailli à cet endroit. Cette source ne s'est jamais tarie. Son eau est réputée pour guérir toutes les dermatoses. La source est un simple carré d'eau, à côté



une pile en granit sur laquelle est posée une statue de marbre blanc à l'effigie de Saint-Méen. Derrière est creusé un puits protégé par une grille, dont le centre présente un petit orifice de section carrée. Aux barreaux de ladite grille de nombreux morceaux de tissus sont attachés, ils ont été utilisés par les pèlerins pour leurs ablutions sur les parties malades. Le site semble très fréquenté comme le démontre les nombreux mouchoirs, foulards et autres qui y sont accrochés.

Notre bus fit partie des nombreux pèlerins qui ont oubliés leurs mouchoirs et qui je l'espère aujourd'hui sont guéris....

Reportage de Angélique Walgraevens



Fête de fin d'année de l'école le vendredi 29 juin

Fidèle à son rendez-vous annuel, l'école des Mazures a invité les familles à une soirée chorale et danses mardi soir au gymnase.

Le public venu nombreux était ravi de venir écouter les enfants. La première partie du spectacle était consacrée



aux danses. Une chorégraphie sur Rolling in the deep d'Adèle pour les élèves de Mme Lanfroy suivie des élèves de Mme BonCompagni qui ont dansé sur Le célèbre Its oh so quiet de Björk..

Pendant l'entracte, la buvette et le stand pâtisseries ont été pris d'assaut et c'est par la chorale que le spectacle a repris avec des chants variés de Jane Birkin à Henri Dès en passant par Barcella que l'on surnomme « le Musicien des mots, le comédien des notes » et que les élèves de Mme

Scarton ont mis à l'honneur en interprétant trois de ses titres dont Le cahier de vacances complètement approprié à la soirée. Des danses folks ont clos cette belle soirée.

Festivités des 11, 13 & 14 juillet 2012



Feu d'artifice et retraite aux flambeaux annulés compte tenu des conditions climatiques mais la troupe de Caen s'étant déplacée (hébergée sur place), ils ont tout de même fait un petit spectacle pour les quelques mazurois qui se sont déplacés à la Salle Polyvalente.



Défilé avec l'Union Musicale Revinoise (UMR), dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.



80 enfants ont participé, sous les responsabilités de Gilles Warin et Thierry Brioux, aux jeux du 14 juillet à la salle de tennis

Après-midi Cabaret le 09 septembre



Le gymnase de Les Mazures s'est transformé en cabaret : Table ronde, jolie nappes, chandeliers, boas en plume, tout était mis en œuvre pour que la soixantaine de personnes présentes passe une agréable journée, c'est le duo Syracuse qui a animé la journée, il y en a eu pour tous les goûts : Rock, valse, madison etc. Et de nombreux changements de costumes pour le plus grand plaisir du public qui n'a pas hésité à envahir la piste de danse.



Brocante du dimanche 23 septembre

Une journée exceptionnelle pour la brocante, braderie et marché artisanal grâce à un temps plutôt clément.

Beaucoup plus d'exposants que les années précédentes et des nouveautés en artisanat d'art, une exposition de train miniature par une association revinoise et le repas sur le pouce proposé par Mr Pernelet Franck "Moules Frites" qui a ravi plus d'une centaine de convives.

Une foule nombreuse a arpenté les rues de notre village tout au long de la journée.

Une animation musicale de qualité par Marianne & Friends qui ont vu leur prestation se prolonger compte tenu de la ferveur des auditeurs présents.



Voyage des anciens du jeudi 27 septembre 2012

♪ Il est 5 heures, Paris s'éveille ♪

Nous commençons notre journée Parisienne par la visite du cimetière du Père Lachaise. Nous sommes accueillis par Mr Thierry Le Roy, notre guide, qui va nous faire découvrir ce lieu classé au titre des monuments historiques depuis 1993. François d'Aix de la Chaize, membre de l'ordre des jésuites et confesseur de Louis XIV venait souvent se reposer dans une grande propriété que possédait l'ordre appelée « Mont Louis ». A force de croiser le jésuite dans les allées de Mont Louis, le peuple baptisa ce lieu « Père Lachaise ». Ce nom lui restera lorsque le 21 Mai 1804, le cimetière édifié par l'architecte Alexandre Brongniart ouvre ses portes au premier cortège funèbre. Le Père Lachaise s'étend sur une superficie de 43 hectares, on y dénombre 5300 arbres d'espèces différentes.

Le cimetière accueille depuis plus d'un siècle un ensemble crématorium-columbarium, le premier de France, qui permet la conservation des urnes de personnalités : Maria Callas, Marcel Camus, Pierre Dac, Suzanne Flon, Stéphane Grapelli, Achille Zavatta, Laurent Fignon

Parmi les 69 000 sépultures nous allons pouvoir nous recueillir sur les tombes de personnages illustres: Eugène Pottier (auteur de l'Internationale), Eugène Delacroix, Honoré de Balzac, Molière, Chopin. Mais aussi

de célébrités : Elvire Popesco, Henri Salvador, Ticki Holgado (acteur et secrétaire particulier de Claude François et Johnny Hallyday) , Marie Trintignant,



Gilbert Bécaud, Pierre Desproges, Sophie

Daumier, Michel Petrucciani (pianiste de jazz) , Jim Morrison, Alain Bashung, Mouloudji, Yves Montand et Simone Signoret.



Une des tombes les plus visitée

est celle d' Edith Piaf. Elle repose avec son père, sa petite fille Marcelle et le dernier amour de sa vie Théo Lamboukas (qu'elle baptisa Sarapo, traduction de « je t'aime » en grec, langue maternelle du jeune homme). En guise de recueillement, nos anciens ont chanté La Vie en Rose. Les gorges étaient serrées et les yeux embués. Séquence Emotion !



Cette nécropole parisienne est une exposition d'art funéraire à ciel ouvert, des chapelles

imposantes y côtoient des monuments plus ou moins ruinés. Les dalles de toutes ces célébrités sont modestes, discrètes, souvent peu fleuries et quelque fois vandalisées.

Malgré la pluie nous avons beaucoup apprécié la visite de ce lieu riche de découvertes, de mystère, chargé d'histoire et d'histoires. .



Puis nous rejoignons notre bus pour un délicieux repas au restaurant les Noces de Jeannette.



Notre périple parisien nous emmène ensuite au Grand Rex. C'est la plus grande salle de cinéma d'Europe où sont projetés en avant-première tous les chefs d'œuvre du 7ème art. Ce cinéma a été inauguré en 1932 et peut contenir 2650 spectateurs. Mais cet après midi, c'est à notre tour de jouer les stars. Nous allons poursuivre un parcours interactif qui va nous faire découvrir les secrets des effets spéciaux, les montages, les trucages et les bruitages d'un film. Nous nous prêtons avec plaisir au jeu d'un plateau de tournage et nous nous retrouvons, par une savante mise en scène, les acteurs secoués par une tempête sur un bateau en pleine mer. Sympathique moment de détente qui nous a fait beaucoup rire.

Le soleil est de retour sur la capitale et s'est sous la conduite d'une guide passionnée que nous partons pour un tour panoramique de Paris. Assis confortablement dans notre bus, nous écoutons avec attention l'histoire de la construction des principaux monuments Parisiens et les anecdotes qui s'y rapportent.



Notre promenade se termine Place Pigalle. Nous allons rejoindre le quartier de Montmartre, cher à de nombreux artistes, en



empruntant le funiculaire.

Après une petite ballade Place du Tertre, nous découvrons un restaurant à la devanture toute rouge : Chez ma cousine. Ce cabaret existe depuis 1928 et a vu débiter de nombreux artistes : Bourvil, Fernand Raynaud, Jean Carmet, Sim, Pierre Perret La soirée commence par un succulent repas et se poursuit par un spectacle d'humoristes. Le public participe au spectacle, nos anciens sont pris à partie par les artistes, apprécient et en redemandent. Une soirée de rires et de chansons.

A minuit nous redescendons de la Butte, et, je ne sais pas si c'est l'air de Paris, le repas, la fatigue, qui a fait que bon nombre de Mazurois marchaient, un moment, à quatre pattes !!!!!

Il faut regagner les Ardennes. Merci à nos 38 anciens qui ont fait de ce voyage, grâce à leur bonne humeur et leur dynamisme, une journée très agréable à ranger à l'album des souvenirs.

♪ Il est 5 heures, nous avons sommeil ♪

reportage de Loetitia Da Silva - Manquillet



La commune réunie "les générations"



Le lundi 18 Juin 2012, les élèves de la classe de Madame Scarton étaient invités par la mairie à passer une journée à Colombey les deux églises.

Accompagnés de Madame le Maire, des conseillers municipaux et des anciens combattants, ils ont découvert ce charmant village Haut-Marnais et se sont recueillis sur la tombe du Général de Gaulle.

Après un délicieux déjeuner au restaurant « La table du Général », les enfants ont pu mettre à profit leur programme d'histoire en visitant le Mémorial. Sous la conduite d'un guide, ils ont suivi ce parcours de mémoire et ont répondu parfaitement aux questions qui leur étaient posées sur le plus illustre des français.

Puis ce fut la photo de groupe au pied de l'imposante Croix de Lorraine, symbole de la France libre.

La journée s'est poursuivie par la visite de la Boiserie : les jardins, la salle à manger, le salon, et le bureau du Général, principal lieu de réflexion et d'écriture de l'homme.

En fin d'après midi, à la suite des autorités locales, Mme le Maire, les anciens combattants et les élèves ont déposé à leur tour des gerbes de fleurs aux couleurs de la France sur la tombe du Général, et ont chanté la Marseillaise.

Cet instant a été filmé, et diffusé au cours des actualités régionales Champagne-Ardenne du soir.

Après avoir assisté au survol de la Croix de Lorraine par quatre avions « rafale », il était temps de rejoindre le bus pour un retour vers les Ardennes.

Les élèves ont apprécié cette journée chargée d'histoire.

Un très beau souvenir intergénération.

Ce projet a été financé par la commune pour les écoliers et par l'association des anciens combattants pour ce qui concerne ses adhérents.



Enduro du 27 mai 2012

Le Moto-Club du Plateau de Rocroi a organisé le 16e Enduro du Plateau de Rocroi (catégorie européenne) le dimanche 27 mai toute la journée au départ de Mon Idée. Un enduro de dimension internationale, car, en plus d'accueillir tous les pilotes français du Nord de la France, des pilotes nationaux belges ont participé à l'épreuve dans le cadre d'une manche nationale de leur pays.

En effet, pour la 4e fois, la fédération de

Bourg-Fidèle, **Les Mazures**, Revin, Gué-d'Hossus, Rocroi, Sévigny-la-Forêt, Regniowez, Taillette) et rassemble près de 450 participants.

A partir de 8 heures, les pilotes s'élancent, de minute en minute, de Mon Idée, première spéciale chronométrée à Mon Idée à partir de 8 h 30, premier contrôle horaire à Rocroi (vallée de Misère), **2e contrôle horaire à Les Mazures** ainsi que la **2e spéciale**



motocyclisme belge a inscrit cette course à son calendrier 2012. Cette épreuve de régularité tout terrain, organisée sous l'égide de la Fédération Française de Motocyclisme se déroule sur un tracé de 120 km, passant sur 17 communes (dans l'ordre de passage de la course, Auvillers-les-Forges, Neuville-lez-Beaulieu (Beaulieu), Eteignières, Maubert-Fontaine, Tremblois-lès-Rocroi, Rimogne, Harcy,

chronométrée à Les Mazures (zone d'activités), 3e contrôle horaire à Maubert-Fontaine (ancienne gare), 3e spéciale chronométrée sur l'ancienne voie ferrée et le champ de Bataille de Maubert-Fontaine, puis 4e contrôle horaire à Mon Idée. Les pilotes devront franchir des obstacles artificiels. Du beau spectacle en perspective comme chaque année. Remise des prix vers 18 heures.

Équitour du 2 juin 2012



L'équitour consiste en un relais de cavaliers et meneurs d'attelage pendant 24 heures sur une boucle, l'arrivée et le départ se faisant sur le même point.

Cette année, c'est la commune d'Hargnies qui a été retenue par le CDTE pour son engagement dans le monde du cheval (fête du cheval annuelle) et en tant que commune qui héberge le PNR (Parc Naturel Régional).

Une des particularités de l'équitour 2012 est que l'une de ses étapes se fera au **Centre Equestre de Les Mazures**, centre équestre qui accueille des handicapés pour la pratique de l'équitation et emploie des handicapés pour l'entretien du centre. L'étape Les Mazures Fumay a rallié le centre équestre au siège de l'AFEIH à Fumay (Association pour la Formation, l'Emploi et l'Insertion des Handicapés).

Les attelages sont arrivés vers 10h30



par la Grande Terre. Ils ont traversé la route départementale et sont arrivés par le cimetière. Ils sont passés sous le porche pour arriver sur la place.

Puis, direction le Grand Marais pour emprunter la Voie d'Harcy et arriver au Centre équestre vers 11h30/12h00.

EQUITOUR 2012
C.D.T.E. 08
9^e Edition 1 et 2 juin 2012
A la découverte du PNR

LES ÉTAPES

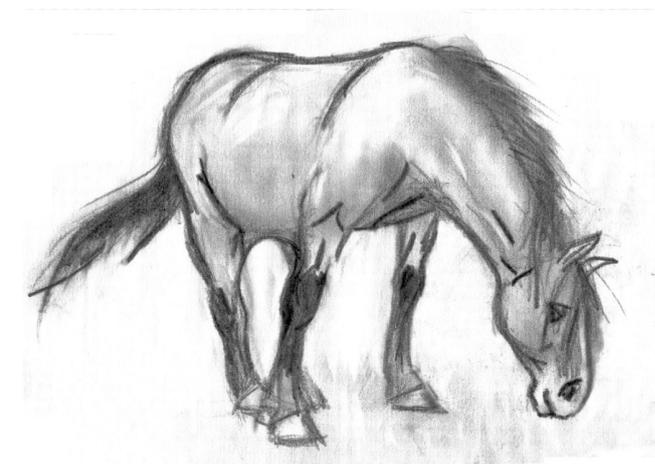
Hargnies	21h - 1 ^{er} juin
Rienne	1h - 2 juin
Linchamps	5h
Bogny/Meuse	9h
Les Mazures	13h
Fumay	16h
Arrivée Hargnies	20h

www.cdte08.ffe.com
Repas de clôture : 20€
Renseignements : Francis BLIN 03 24 35 16 29
Equipement : 10€ pour les cavaliers licenciés FFE, 20€ pour les non licenciés. 10€ pour les attelages de 12 ans maximum FFE.

LES MAZURES
Fumay Bogny/Meuse Rienne



Les cavaliers ont suivi le même itinéraire que les attelages avec 1/4 d'heure de décalage.



Inauguration du centre équestre

Près d'un an après son ouverture, le centre des Mannesarts de l'AFEIH a rassemblé des centaines de personnes lors de la fête inaugurale.

Retour sur cette journée :

Après la table-ronde animée par Gérard Zribi, président fondateur de l'association nationale des directeurs d'Esat, le Rallye du Malgré Tout a sonné le coup d'envoi des réjouissances.

L'incontournable ruban coupé par les personnalités (1), place à une bien originale mise en scène pour les discours prononcés depuis la calèche accessible aux personnes à mobilité réduite.

« Cette réalisation est sans doute un grand et ambitieux défi, celui de croire en l'avenir, celui d'investir de manière téméraire dans un

contexte ambiant où le doute est parfois inquiétant. Notre conviction de cet avenir économiquement meilleur, repose à la fois sur la confiance et la conscience des capacités des personnes que nous avons la chance de côtoyer au quotidien et d'accompagner dans leur travail. Contribuer à la mise en valeur de l'environnement de notre département... Participer au développement d'activités touristiques, et ce grâce à l'engagement professionnel de personnes dites « handicapées », ont rappelé le directeur de l'Afeih Georges Galéa et le président de l'Afeih Jean-Paul Dumont.

Les officiels n'ont pas manqué, tour à tour, de retracer, de saluer et féliciter l'association pour son engagement local, social et économique.

Ont notamment été évoqués la possibilité pour l'Afeih d'un futur rapprochement avec le conseil général pour développer l'offre touristique, en lien plus particulièrement avec le lac des Vieilles-Forges ou la Voie Verte.

Quelques rafraîchissements plus tard, le public, venu en nombre, en a profité pour découvrir les nouvelles installations :

des équipements de loisirs rénovés et modernes s'intégrant harmonieusement avec le paysage, une salle polyvalente cinq salles d'activités, gîte, terrasse, et le centre équestre.

Puis place au spectacle, avec un

super flashmob sur « My everything » de Barry White et un incroyable spectacle de chevalerie. Une journée placée résolument sous le signe de la convivialité.

(1) Le préfet Pierre N'Gahane, le député Christophe Léonard, la première vice-présidente du conseil général Mme Faille, la conseillère générale et adjointe au maire Dominique Ruelle, Elisabeth Bonillo, maire de Les Mazures, et le maire de Revin Philippe Vuilque.



Balade-découverte pour la fête du Parc Naturel Régional

Dans le cadre de la fête du PNR, Parc Naturel Régional, le samedi 15 septembre, deux itinéraires de marche étaient proposés sur le site de Les Mazures par le président des « Amis du PNR », Stanislas Wiatr, qui servit de guide à la vingtaine d'amateurs de ballades en forêt.

Au départ de la place de la Persévérance,



Elisabeth Bonillo a accueilli les marcheurs en présentant la commune et sa dominante forestière. La gestion du

domaine boisé avec l'ONF et en particulier la tradition des affouages a retenu particulièrement l'attention des auditeurs...

Par un temps agréablement ensoleillé, un groupe s'est ensuite dirigé vers le chemin de « la Roche Maire » en direction des Neuves Forges, tandis que le second empruntait « la Voye d'Harcy » pour une descente vers le hameau des Vieilles Forges. La pause au lieu dit « La Pierre Plate » a donné l'occasion de projeter une autre promenade avec l'intention de justifier pleinement le nom de l'endroit, en dégagant la fameuse



dalle envahie par l'humus.

Après un arrêt au lavoir, c'est



ensuite sur la place du hameau qu'André Royaux attendait la troupe pour une brève histoire de l'industrialisation sur le cours de la Faux où

s'établirent des moulins et s'implantèrent forges et tanneries... Berceau de l'entreprise, Arthur et Nestor Martin, héritiers des Maîtres de Forges De Croy, Jean Nicolas Gendarme... les Vieilles et Neuves Forges, offrent aujourd'hui quelques vestiges qu'André Royaux fit découvrir, à l'exemple des ruines du Moulin Thilgès et de la forge Mahy.

Les deux groupes de marcheurs s'étant rejoints, la ballade s'est poursuivie jusqu'au parking de la salle des congrès pour un moment convivial, autour d'un verre de cidre et d'un morceau de « galette à suc ».

Mireille et Claude Pérignon.

Remise des prix pour les Maisons fleuries le 14 septembre



Palmarès

- Mr et Mme ASCAS Jean-Noël
- Mr et Mme DEMARVILLE Pierre
- Mr DUNEZ François et Mme HEDON Béatrice
- Mr et Mme GODARD Frédéric
- Mr et Mme IDIRI Madjid

- Mr MAROTTE Emilien et Mlle LORENT Clémence
- Mr et Mme ORRY Jocelyn
- Mr PERRET Pascal et Mme DOMINGUEZ Maria
- Mr et Mme SULLEY Rudy
- Mr et Mme VELIN Georges

Accueil des nouveaux arrivants le 14 septembre



Depuis le début d'année, une vingtaine de foyers (nouvelles constructions ou déménagements) s'est installée au sein de notre commune.

LES MAZURES

**Happy Voices
Trio Gospel**

**Samedi 17 novembre
20h30 à l'Eglise - GRATUIT**

Programme des festivités 2012-2013

Novembre 2012

Samedi 17 : Happy Voices Trio Gospel Féminin 20h30 Eglise de Les Mazures

Décembre 2012

Samedi 1er : Téléthon
Marche nocturne suivie d'animations
Lâcher de ballons Salle Polyvalente



Samedi 8 : Repas des Anciens

Janvier 2013

Vendredi 25 : Vœux du Maire

Février 2013

Samedi 16 : Théâtre par la Troupe du Luminaire « Comme ils disent »

Mars 2013

Samedi 30 : Festival Electro Userz

Avril 2013

Vendredi 19 : Chorale « Chante ma Vallée »

Mai 2013

Samedi 18 : Théâtre de Rocroi « Jeune fille au pair »

Dimanche 26 : Repas Champêtre

Juillet 2013

Dimanche 7 : Matinée pêche pour enfants

Samedi 13-Dimanche 14 : Lampions-Feu d'artifice - Jeux pour enfants

Dimanche 21 : Guinguette à l'Etang

Programme de l'Association d'Education Populaire 2012-2013

OCTOBRE 2012 :

- Loto le dimanche 14 octobre
- Bourse aux vêtements et aux jouets le samedi 27 octobre

Renseignements et réservation auprès de Mme MAURICE Gilda au 03.24.40.04.24

Tarifs : 1 tables : 3€ / 2 tables : 5€ / table suppl. : 2€

DECEMBRE 2012 :

- Saint-Nicolas le dimanche 2 décembre
- Saint-Sylvestre le lundi 31 décembre

FEVRIER 2013 :

- Loto le dimanche 3 février

MARS 2013 :

- Bal masqué le samedi 9 mars

AVRIL 2013 :

- Thé dansant le dimanche 14 avril
- Loto le dimanche 21 avril

Les projets de l'A.E.P.

En février :

Cabaret-St Valentin à Reims

En novembre :

Eurodisney

En décembre :

Marché de Noël

Une journée à Amnéville

Les dates et les tarifs des projets vous seront communiqués ultérieurement.

L'assemblée de l'A.E.P. a eu lieu le jeudi 11 octobre à 20h00 à la cuisine de la salle des sports.



TRISOMIE 21 ARDENNES

le GEIST 21 Groupe d'Etude pour l'Insertion Sociale des
personnes porteuses de Trisomie 21

PROPOSE

Action soutenue et
portée par l'A.E.P.

10^{ème} édition

OPERATION
PETIT
DEJEUNER

Pour la 10^{ème} année consécutive l'Association Trisomie 21 Ardennes renouvelle lors de la Journée Nationale de la Trisomie le **dimanche 18 novembre 2012** son Opération Petit Déjeuner.

En commandant votre petit déjeuner, en l'offrant à vos parents et amis ou en parlant de cette opération autour de vous, vous apporterez votre concours à leur action en participant à un large élan solidaire.

Action qui consiste à livrer des Petits Déjeuners au domicile des personnes qui se sont inscrites au préalable contre une participation de 7€ pour les adultes et 4€ pour les enfants.

Au menu : pain, viennoiseries, beurre, confiture, yaourt, jus de fruit, café et thé (chocolat pour les enfants), fromage, lait, fruit et surprises...

Vous souhaitez participer à cette journée exceptionnelle en commandant vos petits déjeuners...alors remplissez le **bulletin d'inscription** ci-dessous et déposez le **impérativement en Mairie avant le 31 octobre 2012** avec votre règlement à l'ordre du GEIST 21 Ardennes

ou **nouveau** par internet à l'adresse www.ptsdejs.com/commande
(paiement par carte bancaire en ligne)



Nom.....Prénom.....

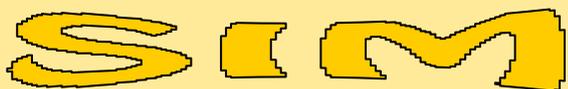
Adresse.....

.....

Tél :.....

Nombre de petits déjeuners :.....x7€/adultex 4€/enfant

Créneau horaire souhaité (dans la mesure du possible) : 8h00 / 9h00 ou 9h00 / 10h00



Vous aimez la musique...

Le **Syndicat Intercommunal de Musique (SIM)** du Canton de Renwezvous propose une palette d'activités musicales :

- Eveil musical pour les 5-7 ans
- Formation musicale (solfège) dès 7 ans et solfège pour adultes
- Cours d'instruments : Flûte, Guitare, Trompette, Piano, Saxophone, Batterie, Clarinette, Trombone, Tuba, Violon, Guitare électrique...
- Chant
- Pratique de la musique d'ensemble, ateliers jazz et rock
- Chorale adulte

Contact au 03.24.40.10.94 ou 03.24.40.27.92



Les Mazures Loisirs Forme Détente

Connaissez vous le SPEED BALL ?



Le **Speed-Ball** est un sport de raquette. Une balle creuse en caoutchouc tourne autour d'un mât métallique auquel elle est reliée par un fil de nylon. La balle est en forme d'ellipse et on la frappe avec une raquette en plastique rigide avec un manche court (taille de la main) et dont le tamis fait environ 25 cm de diamètre.

**Cours dispensés tous les LUNDIS
au gymnase de 17h45 à 18h45
à partir de 6 ans**

**Cotisations : 12 € l'année pour les enfants
34 € l'année pour les adultes
(prévoir certificat médical)
Renseignements au 03.24.40.25.35**



Association "La Truite Mazuroise"



Après-midi Guinguette du dimanche 22 juillet
En partenariat avec la commune



Etang La grande Terre



Au programme :
Freddy et ses amis
Promenade à dos d'ânes
Barbecue
Buvette



Avez-vous reconnus ?...



*Vous avez d'anciennes photos
et vous souhaitez les partager
faites nous les parvenir
en Mairie et vous les découvrirez
dans le prochain bulletin
pour la joie de tous !*



MAI 2012

- 2 : Réunion avec les Associations (réservation des salles) (soir)
- 4 : Réunion de chantier (après-midi)
- 9 : Maire Adjoints
- 10 : Rendez-Vous notaire (après-midi) - réunion préparation concert Electro (soir)
- 11 : Réunion avec la DDA résultat des boues de la station d'épuration (matin)
Réunion de chantier (après-midi)
- 14 : Rendez-vous avec entreprise DENYS (après-midi) - Réunion de travail (soir)
- 15 : Réunion GROUPAMA (après-midi)
- 16 : Commission travaux (soir)
- 21 : Réunion PLAN DE SAUVEGARDE (soir)
- 23 : Réunion de travail (soir)
- 24 : 2 réunions de chantier EIFFAGE et DENYS avec Conseil Général (après-midi)
- 29 : Réunion avec Architecte (matin)
- 30 : Conseil Municipal
- 31 : Centre social avec des Elus de Lumes pour présentation de la crèche (après-midi)
Assemblée Générale de LEDA à Revin (soir)

JUIN 2012

- 4 : Maire - Adjoints
Commission Fêtes (soir)
- 5 : Mairie de CLIRON (tirage des jurés d'assise)
- 6 : Réunion de chantier (après-midi) - Réunion de chantier avec LEDA (après-midi)
Réunion CCAS (fin après-midi) - SMICTOM Auvillers-Les-Forges (soir)
- 7 : Réunion avec le Conseil Général (après-midi)
Assemblée Générale de l'ADMR (fin après-midi)
- 8 : Réunion de chantier (matin) - Réunion de chantier (après-midi)
- 11 : Gendarmerie (fin après-midi) - Maire-Adjoints
- 13 : Conseil d'administration de l'AMEL (soir)
- 15 : 2 réunions de chantier - EIFFAGE - Entreprise DURBECQ
Réunion syndicat d'eau à Rocroi (soir)
- 21 : Réunion de chantier (après-midi)
Réunion avec la DDT (plan de sauvegarde)(après-midi)
Conseil d'Ecole (fin d'après-midi)
- 22 : Réunion de chantier (après-midi)
- 25 : Maire - Adjoints - Réunion de travail (soir)
- 26 : Réunion du Syndicat d'eau à Rocroi (soir)
- 27 : Conseil Municipal
- 28 : Rendez-vous avec Mr GALEA centre équestre AFEIH (début après-midi)
Assemblée Générale de la Mission Locale (après-midi)
Assemblée Générale de l'AMEL (soir)
- 29 : Réunion de chantier (matin)
Conseil communautaire (soir)

JUILLET 2012

- 2 : Maire - Adjoints
- 3 : CCAS (fin après-midi)
Assemblée Générale du Tennis de Table (soir)
- 4 : Réunion avec la Jeunesse (fin après-midi)
Conseil d'Administration de l'ADMR (soir)

- 5 : Réunion de chantier LEDA (fin après-midi)
Réunion du PNR (soir)
- 6 : 2 réunions de chantier (matin) - Commission Impôts (matin)
- 9 : Réunion triage forestier (fin après-midi)
- 10 : Réunion avec le comité de l'ASTRM
- 13 : Réunion de chantier (matin)
- 16 : Maire - Adjoint
- 17 : Conseil Communautaire à Belval (soir)
- 19 : Rendez-vous avec la poste (après-midi)
- 23 : Maire - Adjoint - Réunion de travail (soir)
- 25 : Conseil Municipal
- 26 : CCAS
- 30 : Maire - Adjoint - Commission Bois (fin après-midi)

AOÛT 2012

- 6 : Maire - Adjoint
- 8 : Tournée avec le Conseil Général pour village fleuri (matin)
- 10 : Tournée de la commission Maisons Fleuries (fin après-midi)
- 20 : Maire - Adjoint
- 22 : Réunion Sécurité à la Préfecture salle des Congrès Vieilles-Forges (après-midi)
CCAS (fin après-midi)
- 23 : Réunion de chantier (fin après-midi)
- 27 : Maire - Adjoint
- 28 : Réunion de chantier (après-midi)
- 31 : Réunion de chantier (matin)

SEPTEMBRE 2012

- 3 : Maire - Adjoint
- 5 : Réunion du Triage Forestier (fin d'après-midi)
- 6 : Réunion de chantier (début d'après-midi)
Réunion de chantier avec LEDA (après-midi)
Réunion avec la jeunesse (fin après-midi)
- 10 : Maire - Adjoint
- 12 : Commission Election (après-midi) CCAS (fin d'après-midi)
- 13 : Rendez-vous avec futur commerçant (début après-midi)
Réunion à Anchamps (plan de Sauvegarde) (fin après-midi)
- 14 : Réunion de chantier (matin)
- 17 : Maire - Adjoint
Commission bois (après-midi)
Visite du Gîte communal pour travaux à venir (fin d'après-midi)
- 18 : Service Public de l'Emploi à Vireux-Wallerand (après-midi)
Réunion à Hautes-Rivières des Agences Postales Communales (fin d'après-midi)
Réunion d'information sur la Redevance Incitative avec le SMICTOM (soir)
- 20 : Réunion pour concert ELECTRO de mars 2013
- 21 : Assemblée Générale à Auvillers-Les-Forges du SMICTOM
- 24 : Maire - Adjoint - Réunion de travail (soir)
- 25 : Conseil d'Administration de la Mission Locale
- 26 : Conseil Municipal
- 28 : Toute la journée à Carignan - Réunion inter communautaire
- 29 : Tirage des parts affouagères (matin)

Vos interlocuteurs

Mairie		03.24.40.10.94
Ecole		03.24.40.32.85
Agence Postale Communale		03.24.41.79.53
Centre Socioculturel		03.24.40.19.93
Véolia		0810.463.463
Réseau Câblé		03.24.40.10.94
Gendarmerie		17 ou 03.24.54.93.09
SAMU		15
Pompiers :		18
Ambulances (Revin)		
Soussigne		03.24.40.16.40
Coquet :		03.24.40.14.45
Dépannage électricité		0810.333.008
Dépannage gaz		0810.433.008

Les Horaires à connaître



Agence postale communale
Les matins : du lundi au samedi de 9h00 à 11h30
Heures de levée du courrier du lundi au samedi : 11h15



Mairie

Du Lundi au vendredi : 8h30-12h00 et de 13h30-17h00

- fermée au public le mercredi après-midi -



Déchetterie (Horaire d'hiver)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00-17h00

Mercredi et samedi : 9h00-12h00 et de 14h00-17h00

Artisans et Commerçants de Les Mazures

En tant que nouvel habitant vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés, voici une liste la plus exhaustive possible de l'offre sur la Commune :

Ardennes Terres d'Aventures		03.24.53.18.43
Auberge St Hubert		03.24.40.36.36
ATS FR Métal		03.24.52.77.32
Audrey Coiffure à domicile		03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Auto Pneus Services		03.24.35.29.25
Boulangerie Thomas (+ petite épicerie)		03.24.40.01.16
Chavet Alain Plombier Chauffagiste		03.24.40.29.32
Chereau Sylvianne couturière à domicile		03.24.37.81.01 ou 06.74.53.56.24
Cioccolini Hervé Electricité		03.24.41.16.86
DS Innovation Dasilva Laurent <i>Création ensemble métallique contemporain</i>		06.82.03.30.38
Frezzato Donge Fabrication		03.24.41.26.71 ou 06.87.52.01.51
Gilanimations		03.24.40.32.20 ou 06.70.14.65.04
Herbulot Jean-Pol <i>Maçonnerie</i>		03.24.41.02.17 ou 06.73.39.28.95
Kranyec Virginie <i>Maquillages festifs et tatouages éphémères</i>		06.77.68.45.70
Ferme du Pont des Aulnes Ch. d'Hôtes		03.24.36.10.27 ou 06.73.89.57.06
Noizet Hubert <i>Peinture</i>		03.24.40.27.32
Poles Franck <i>Maçonnerie</i>		03.24.40.45.40
SDS Informatique <i>Installation, configuration et maintenance</i>		06.71.80.32.85
Séverine Coiffure		03.24.57.48.17
Viviane Epicerie		03.24.29.31.64

